



Madame, Monsieur,

Le gouvernement met en place dès la rentrée prochaine une réforme du baccalauréat et du lycée. Elle concernera, dès la rentrée 2019, les élèves de seconde et de première. Pour nous, ces réformes sont très dangereuses pour vos enfants :

- Dès la seconde, votre enfant devra choisir des enseignements « de spécialité » qui auront une grande influence sur son orientation après le bac.
- Ces enseignements « de spécialité » ne seront pas tous disponibles dans tous les lycées publics, voire seulement accessibles dans les établissements privés.
- Le nombre d'élèves nécessaire à l'ouverture ou à la préservation d'un enseignement « de spécialité » dans votre lycée de secteur sera tel (35 élèves) que beaucoup de ces enseignements risquent de disparaître de l'enseignement public dans de nombreux territoires.
- Vos enfants auront moins d'heures de cours, en particulier en demi-groupes, alors que les nouveaux programmes seront extrêmement exigeants.
- Avec une organisation renvoyée au niveau de l'établissement, sans copie anonyme, le bac perdra sa valeur nationale pour ne devenir qu'un diplôme « maison », au détriment des adolescents des classes moyennes et populaires.
- Avec l'instauration d'un « contrôle continu en cours de formation » dans presque toutes les disciplines, votre enfant ne devra plus passer quinze épreuves surtout en fin de Terminale, mais 21 réparties sur la première et la terminale. Dès la première, il ne pourra donc guère commettre d'erreur.

Pour discuter de ces réformes qui vont avoir une incidence sur l'avenir de nos élèves et de nos enfants, nous vous proposons une réunion d'information.

Venez nombreux à la :

Réunion publique sur la réforme du bac et du lycée

Maison des Associations

95, route de Lyon à Bagnols-sur-Cèze

Mardi 11 décembre 2018

18h30

Contacts : SNES 30, snes-gard@montpellier.snes.edu
FCPE 30, contact@fcpe30.fr